



ECOLE CATHOLIQUE PRIVÉE
SOUS CONTRAT AVEC L'ÉTAT

Inscriptions 2016/2017

Cantine étude/garderie

NOM – PRÉNOM

(une fiche par enfant)

CLASSE

1. Toute inscription (cantine - garderie du matin - garderie du soir) engage pour au moins un trimestre. Vous pourrez confirmer ou modifier jusqu'au 26 septembre les jours choisis en fonction des inscriptions de vos enfants aux activités.
2. Les modifications doivent-être faites par écrit et parvenir avant **le 12 décembre 2016 pour le 2^e trimestre** ou **le 10 mars 2017 pour le 3^e trimestre**.

Si vous avez des besoins particuliers vous pouvez alors utiliser les inscriptions occasionnelles pour chacun des services.

CANTINE

Un remboursement n'est possible qu'en cas d'absence pour maladie d'au moins une semaine complète, sur certificat médical et sur demande de votre part. Aucune autre demande de remboursement ne sera prise en considération.

Cantine	Votre choix (cocher la case)	Votre choix : Entourer le(s) jour(s)
4 repas/semaine		LUNDI
3 repas/semaine		MARDI
2 repas/semaine		JEUDI
1 repas/semaine		VENDREDI

> **Pour un repas exceptionnel** : merci de remettre un écrit via le cahier de correspondance idéalement l'avant-veille du jour souhaité, à l'enseignante de votre enfant. Ce repas sera ajouté sur la facture trimestrielle de régularisation (décembre, mars, juin).

GARDERIE du MATIN

J'inscris mon enfant à la garderie du matin :

oui

non

GARDERIE - ETUDE du SOIR

J'inscris mon enfant à la garderie du soir ou l'étude du soir :

oui

non

> **Pour les garderies et les études exceptionnelles** : merci de remettre un écrit via le cahier de correspondance l'enseignante de votre enfant. La facturation se fera sur la facture trimestrielle de régularisation (décembre, mars, juin).

Nota : vous pouvez vous référer au règlement financier que vous trouverez dans le dossier de rentrée pour la tarification de ces prestations et les modalités..